

RENOUVELLEMENT AU 1^{ER} AVRIL 2022

Voici quelques informations concernant les conditions de renouvellement au 1^{er} avril 2022

Nous tenons à vous informer que le renouvellement de notre régime d'assurance collective aura lieu le 1^{er} avril 2022. Le calcul des conditions de renouvellement considère les réclamations de notre groupe, les primes versées ainsi que notre évolution démographique.

Suite à l'évaluation de ces facteurs, une augmentation initiale proposée par l'assureur était de 24,25% sur l'ensemble de non primes. Après négociation et modifications au régime l'ajustement sera de + 10,82 %. Veuillez toutefois prendre note que selon votre protection, des variations peuvent s'appliquer.

Afin de contrôler collectivement les coûts, nous recommandons les mesures suivantes :

- **Demandez à votre pharmacien ou médecin si un médicament générique est disponible.** Un médicament générique est un médicament qui équivaut au médicament d'origine à moindre coût, et ce, jusqu'à 60 %.
- **Magasinez votre pharmacie.** Les médicaments se magasinent, surtout s'ils sont consommés en continu (ex : une fois par mois). Pour fidéliser la clientèle, les pharmaciens peuvent offrir des prix avantageux, vous serez surpris des variations! Au terme d'une enquête menée dans une quinzaine de pharmacies du Québec, « Protégez-Vous » a découvert des écarts de prix allant de 9 à 80 % pour un seul et même médicament! Ils peuvent atteindre 60 % au sein d'une même chaîne.

Il serait également pertinent d'envisager l'utilisation de la pharmacie postale **Picard et Desjardins** afin d'économiser sur les coûts de vos médicaments. Vous pouvez obtenir facilement une soumission en ligne sur leur site Web et ainsi constater les économies potentielles : www.picarddesjardins.com. Selon une analyse effectuée auprès de cette pharmacie postale, il serait facilement possible d'économiser environ 15% des coûts totaux en médicaments en utilisant leurs services.

- **Réalisez des économies en vous procurant votre médicament pour une période de 2 ou 3 mois au lieu d'un mois à la fois.**

En suivant ces conseils, nous pourrions tous contribuer à restreindre la hausse des primes pour l'an prochain.

La direction

